

Le point de vue des services publics de l'eau potable

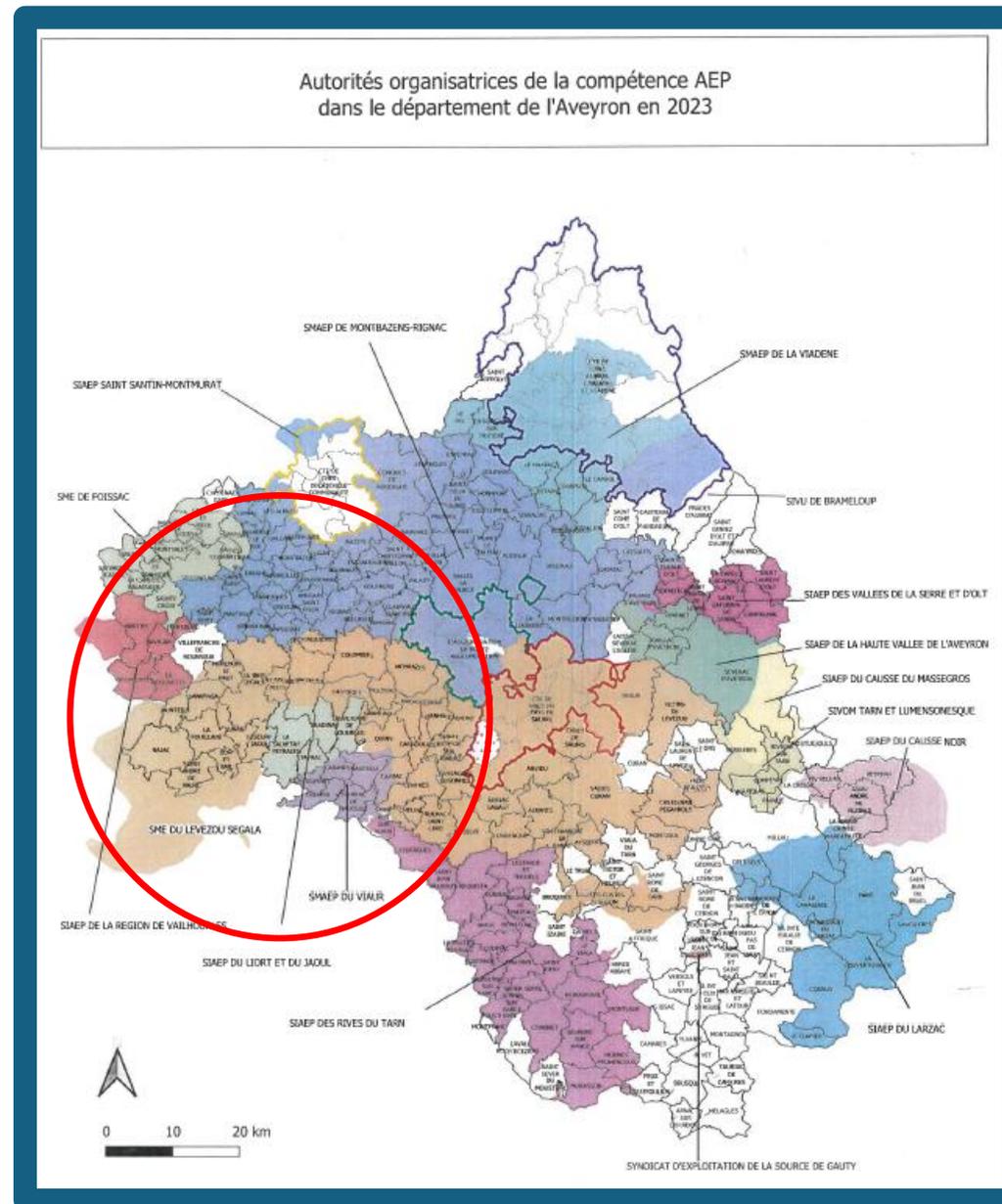
SM Eaux Lévezou Ségala et SMAEP Montbazens-Rignac



Le SCOT et l'eau
Jeudi 18 septembre 2025
PETR Centre Ouest Aveyron

LA GOUVERNANCE

Quels sont les services publics de l'eau potable concernés par le territoire du SCOT ?



SITUATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN 2025

SMAEP Montbazens-Rignac / SM Eaux Lévezou Ségala

Volet quantitatif

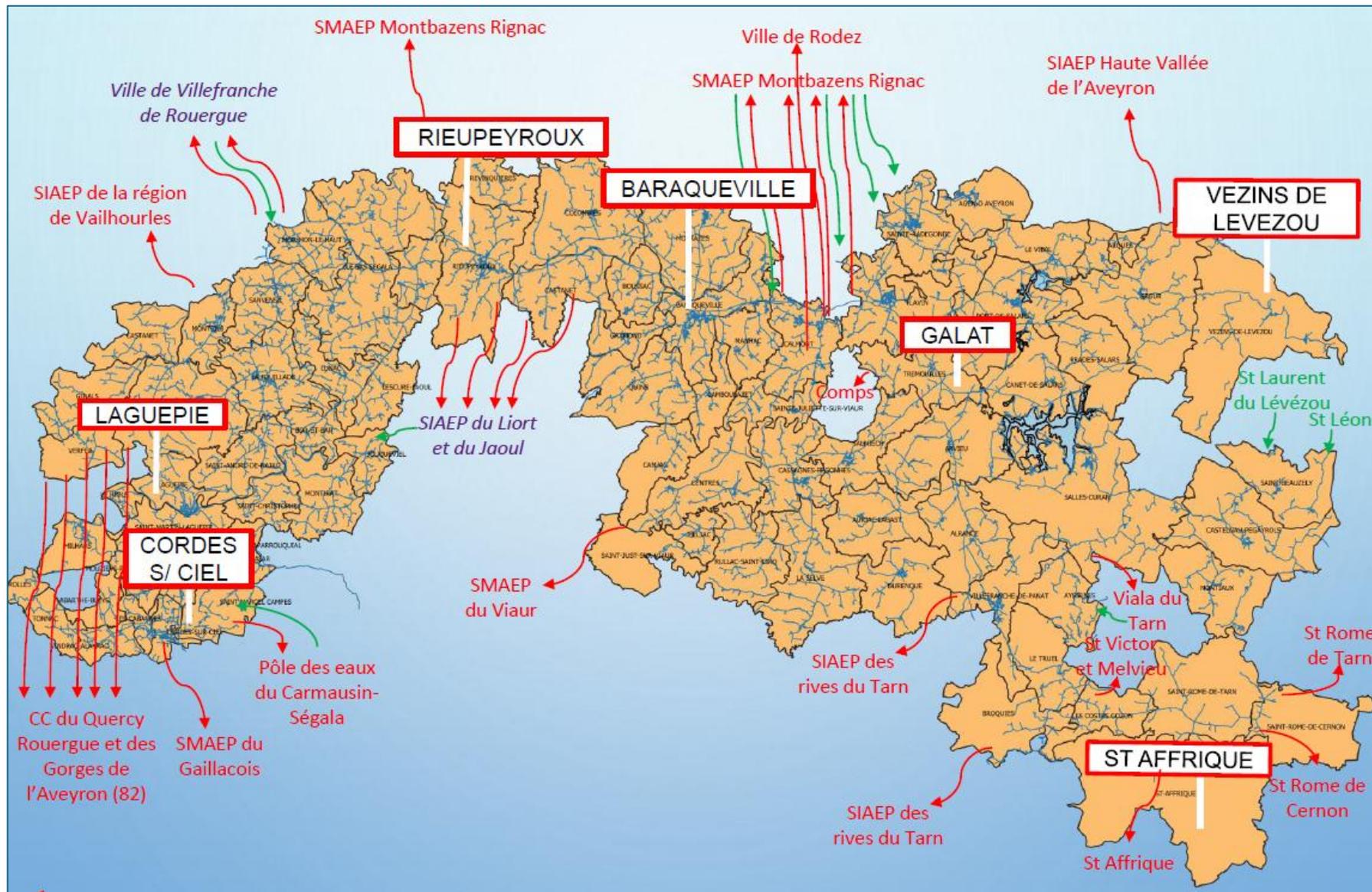
- Amélioration des outils de production et augmentation des capacités depuis 5 ans
- Maillage des réseaux inter-UDI et inter-UGE
- Gain issu de l'amélioration ou du maintien des réseaux à de bons voire à de très bons rendements : 75 à 77 % pour le SMAEP MR et 83% pour le SMELS (ILP<1m³/km/j)
- Sécurisation quantitative liée aussi aux choix de gestion : contrat de prestation encadré et/ou équipe en régie avec des professionnels

Volet qualitatif

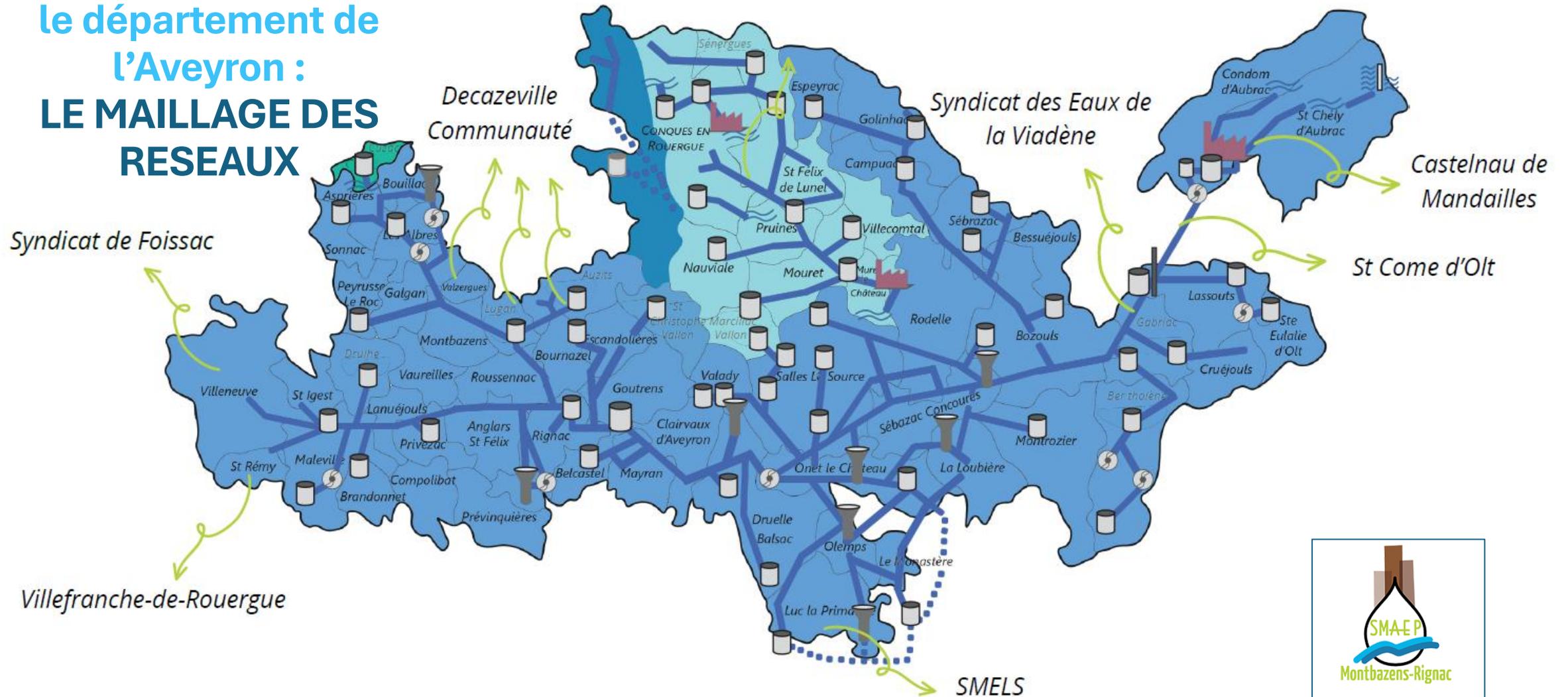
- Autorisations préfectorales pour la protection des ressources d'intérêt départemental
- Prélèvements réalisés au niveau de ressources faiblement anthropisées : bonne qualité d'eau brute
- Modernisation des usines de traitement depuis 5 ans
- Actions préventives sur les bassins versants avec les syndicats de bassin et les propriétaires fonciers
- Sécurisation quantitative liée aussi aux choix de gestion : contrat de prestation encadré et/ou équipe en régie avec des professionnels



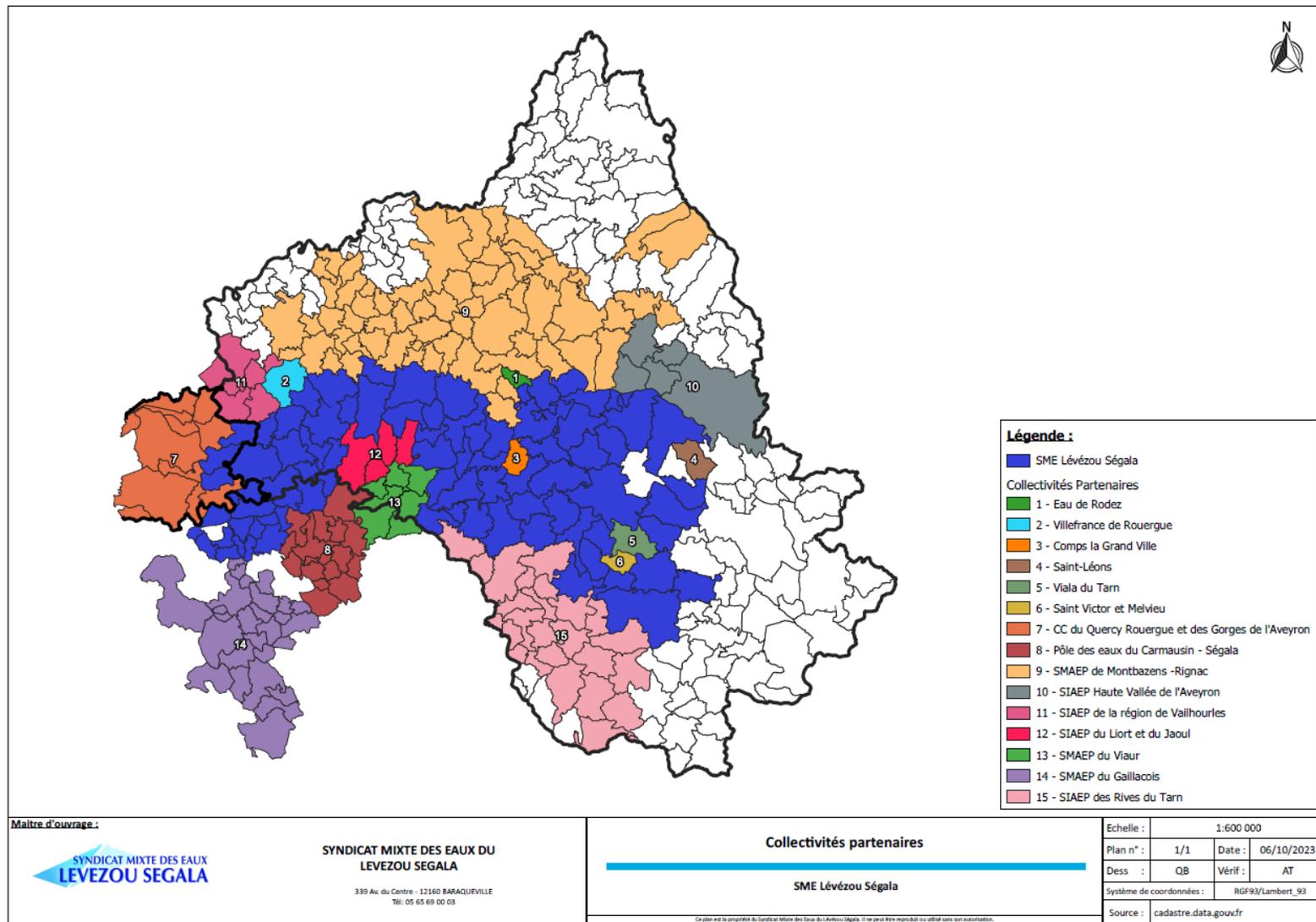
Une partie de
L'HISTOIRE
de l'approvisionnement
en eau potable dans
le département de
l'Aveyron :
**LE MAILLAGE DES
RESEAUX**



Une partie de
L'HISTOIRE
de l'approvisionnement
en eau potable dans
le département de
l'Aveyron :
**LE MAILLAGE DES
RESEAUX**



Une partie de
L'HISTOIRE
 de l'approvisionnement
 en eau potable dans le
 département de
 l'Aveyron :
**LE MAILLAGE DES
 RESEAUX**



LE MODE DE GESTION DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE = un choix stratégique

- Exigence forte sur l'objectif de performance des réseaux :
 - rendement
 - Indice linéaire de perte
- Mise en place d'une vraie astreinte professionnalisée
- Se doter d'une équipe compétente pour la bonne gestion du service public : capacité d'expertise et d'ingénierie
- Connaissance patrimoniale : un point-clef
- Gestion de la donnée : étudier l'opportunité de mutualiser les moyens pour maîtriser ces données sensibles et publiques



LES ENJEUX POUR LES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE

- **La gouvernance : taille critique et professionnalisation**
- **Mur d'investissement du renouvellement patrimonial et l'équilibre économique des SPIC en question**
- **Changement climatique**
 - **Le prix : de la pédagogie pour un service vital**
 - **Mutation du territoire rural : évolution de l'agriculture, « changement de destination »...les hameaux desservis et non desservis**
 - **Exigences réglementaires renforcées**
 - **Plus grande vigilance du grand public**



Illustration sujet : GOUVERNANCE

Une structuration des services nécessaire

- Importance d'un **service professionnalisé**, couvrant toutes les missions et les expertises nécessaires avec une direction/ pilotage opérationnel
- Pour un service en régie = ratio usuel théorique de 1 ETP pour 1000 abonnés
- Pour la continuité du service, importance d'une **vraie astreinte professionnalisée**, comptant suffisamment d'agent afin de pallier les éventuelles absences
- En mode de gestion externalisé, nécessité de **contrôler** ses délégataires ou prestataires et d'avoir du personnel **dédié aux investissements**

Illustration sujet : RENOUVELLEMENT PATRIMONIAL MILIEU RURAL

UN MUR D'INVESTISSEMENT ENCORE PLUS PREGNANT DANS NOS TERRITOIRES

	Linéaire de réseau AEP	Habitants	longueur de réseau par abonné	Valeur à neuf par abonné	Renouvellement 1,2 % par an
France entière	910 000 km	68 200 000	31 m/ab	4 500 €/ab	+ 0,45 €/m ³
Aveyron, Lot, Lozère, Tarn	39 288 km	924 682	98 m/ab	14 500 €/ab	+ 1,45 €/m ³

Illustration : LE PRIX

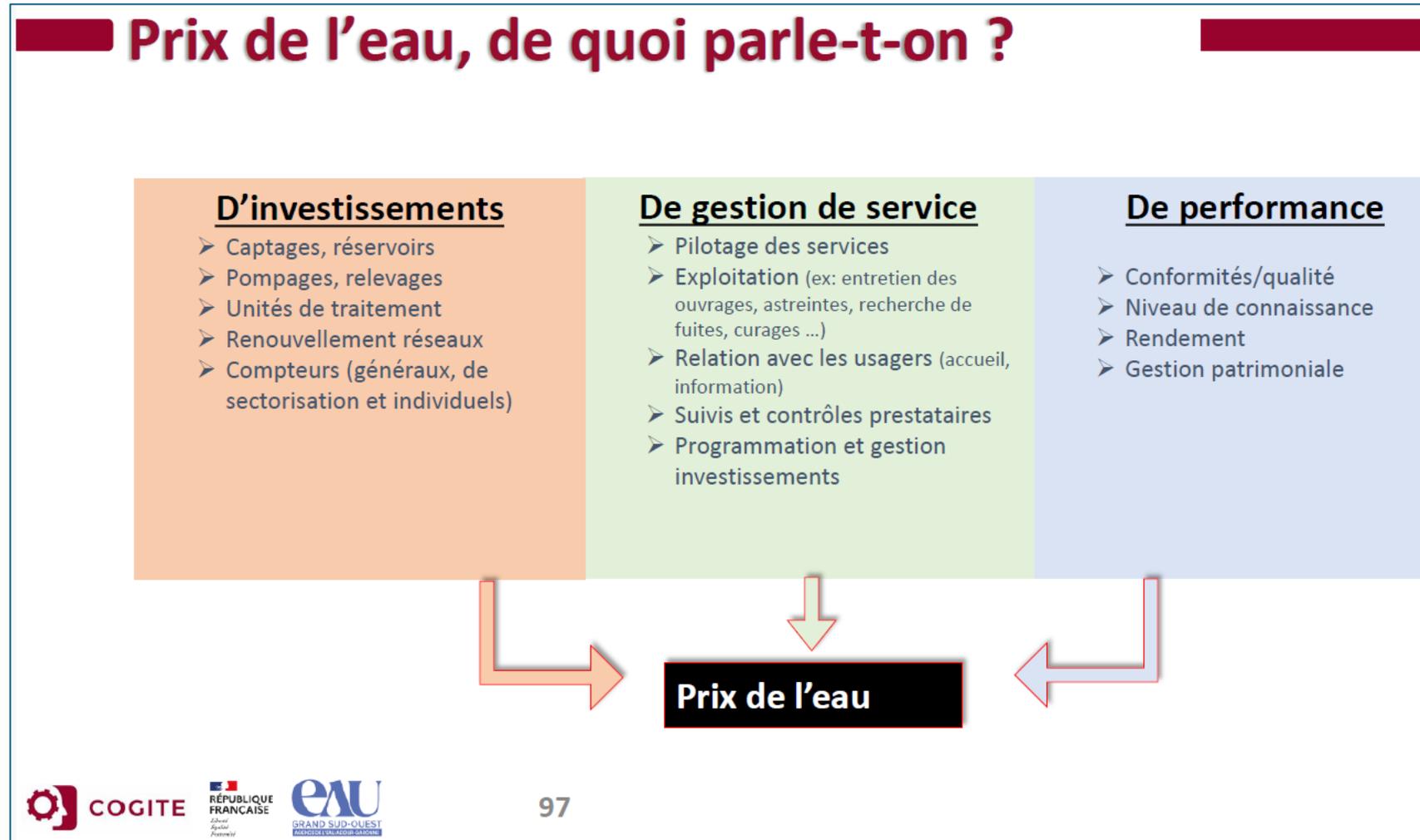


Illustration : LE PRIX

La question du juste Prix

- Il paraît nécessaire de briser le « tabou » du prix :

Qu'il y ait mutualisation ou non, les enjeux restent les mêmes dans un contexte de baisse des assiettes de facturation généralisée et de vulnérabilité du modèle économique de l'eau

- Les enjeux évoluent, l'objectif est donc d'appliquer le « **juste prix** », correspondant au niveau de service objectif
- La mise en place d'une tarification pertinente permet un élargissement de l'assiette de facturation et **l'augmentation des capacités financières** des services
- Et importance d'une vraie prospective tarifaire pluriannuelle...

